

NATURE Enterrer les cendres de défunts au pied d'un arbre plutôt que dans un cimetière conventionnel: déjà bien implanté de l'autre côté de la Sarine, le concept essaime peu à peu en Suisse romande, sous diverses formes.

La forêt comme lieu de repos éternel, une approche différente du deuil

Bienne (BE), Yverdon-les-Bains (VD), et bientôt Lausanne... Les espaces boisés sont de plus en plus plébiscités pour accueillir les cendres de défunts. Cette approche, qui séduit un nombre grandissant de villes et de communes par son aspect écologique, répond également aux besoins d'une société en pleine évolution en matière de rituels funéraires. «Les ensevelissements sont en diminution, et la demande de crémation est d'environ 89% en Suisse. Les cimetières forestiers permettent d'élargir l'offre d'inhumation des cendres», explique Sacha Felber, responsable Cimetières et ensevelissements de la Ville de Bienne, qui propose une parcelle à cet effet depuis l'automne dernier.

Respect de la nature

Au cœur des chênaies et des hêtraies anciennes qui font le charme de ce sous-bois adjacent au cimetière de Madretsch, point de pierres tombales ni de bougies. La nature y est intacte. Seul un panneau commémoratif arborant le nom des défunts, placé à l'orée de la forêt, permet de savoir que celle-ci fait office de «dernière de-



Les personnes qui font appel à nous sont à la recherche d'une approche différente, plus écologique et proche de la terre.

meure». «Les cérémonies regroupant plus de dix personnes ne sont pas autorisées sur place, afin de préserver la quiétude du lieu, qui reste un site naturel accessible à tout un chacun. Elles peuvent se dérouler dans les chapelles prévues à cet effet, tout comme les inhumations sans rituel religieux sont aussi possibles», précise Sacha Felber.

Protéger la forêt est effectivement au centre des préoccupations. Du côté de Fribourg, la firme Sôvenance, fondée par Maryam Bussard et Frédy Moulin, propose pareil service dans une trentaine de sites. «Nous faisons signer une charte verte aux familles, qui explique bien que toute marque de témoignage qui ne viendrait pas directement des ressources environnantes, comme



À Bienne (BE), la forêt est divisée en huit secteurs – forêt mixte, moyenne, réserve de blocs erratiques... – parmi lesquels chaque famille peut trouver l'environnement qui correspond le mieux à la personne disparue.

© PHOTOS DR

des arrangements de mousses, branchages ou pives, est interdite. Cela se passe en principe très bien, car les personnes qui font appel à nous sont à la recherche d'une approche différente du cimetière, plus écologique et proche de la terre», relève la cofondatrice.

Un manque en Romandie

«L'idée de base nous est venue des deuils périnataux, raconte la jeune femme. Comme il n'y a pas forcément de cendres à mettre en terre dans ces situations, l'arbre se voulait un témoin du passage de ces enfants. Mais le temps avançant, nous avons eu de

plus en plus de demandes d'adultes.» Forts de ce constat, les deux partenaires se sont penchés sur le concept et ont notamment visité des forêts du souvenir en Suisse alémanique (*lire l'encadré ci-contre*) et en Belgique, où cette pratique est plus courante. «Nous avons réalisé que cette forme d'accompagnement du deuil répond à un vrai besoin, qui ne trouvait pas encore écho en Suisse romande», note la jeune femme. Si Sôvenance est aujourd'hui active du côté de Fribourg, c'est que le Canton a répondu présent en fournissant les accords nécessaires au bon développement de ces forêts du souvenir, entretenues par les triages forestiers chargés des secteurs en question, comme n'importe quelle autre zone boisée. Les différentes démarches prenant du temps, Maryam Bussard et Frédy Moulin espèrent étendre leurs services aux cantons voisins prochainement.

Parmi les prestations existantes, on retrouve la dispersion des cendres à l'aide d'une «urne bâton de marche», conçue spécialement à cet effet. Ainsi, la promenade revêt l'allure d'un dernier hommage avant de devenir un mode de recueillement différent, qui troque la visite du dimanche au cimetière contre une balade en forêt. Une autre option est celle de parrainer un arbre du souvenir, au pied duquel les cendres sont inhumées. «Cela peut se lire comme une forme de continuité de la vie, note Maryam Bussard. Cette manière de faire redéfinit les rituels autour du deuil et ne parle pas à tout le monde, mais on constate un réel apaisement chez les personnes que nous accompagnons.»

PRATIQUE EN ESSOR

Le concept des forêts cimetières, ou du souvenir, selon les formes et les appellations, est déjà bien connu outre-Sarine. Si quelques communes le proposent, l'entreprise FriedWald, fondée en 1993, dispose notamment de 85 forêts partenaires dans douze cantons alémaniques. Une idée au succès grandissant, qui s'étend peu à peu à la Romandie, comme à Yverdon-les-Bains (VD), où il est possible d'inhumer les cendres des défunts dans un réceptacle commun au cœur d'une aire arborisée, près du cimetière. Les autorités lausannoises, quant à elles, projettent la création d'une forêt funéraire au nord de la ville.

C'est par ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il peut s'avérer bénéfique de passer par un prestataire officiel, plutôt que de se charger soi-même de la dispersion des cendres dans la nature. «Dans une période déjà lourde pour les proches, nous nous occupons des demandes d'autorisation nécessaires auprès des propriétaires des forêts. Mais surtout, les arbres que nous mettons à disposition ont été choisis avec les gardes forestiers et sont protégés. C'est-à-dire qu'il y a une garantie pour la famille que celui-ci ne sera pas abattu ou que le site ne sera pas utilisé à d'autres fins. Cela pourrait être un véritable choc, comme un deuxième deuil.»

MURIEL BORNET ■

QUESTIONS À...

Marc-Antoine Berthod, anthropologue à la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne



Sommes-nous en train de changer nos habitudes en matière de rites funéraires?

Les appels à la simplicité se font ressentir depuis plusieurs années déjà dans le milieu, notamment avec l'augmentation des crémations, qui se veulent moins chères et plus accessibles. Les nouvelles pratiques s'inscrivent dans ce sens.

Comment expliquer le succès des forêts cinéraires?

Elles répondent aux grandes préoccupations contemporaines, notamment climatiques et écologiques. Il n'est finalement pas très étonnant que le style de vie plus durable, en essor actuellement, s'accompagne d'un style de mort en cohérence. La forêt cinéraire offre un lien avec la terre, une projection dans un cycle de la vie qui se régénère dans la nature, sans transcendance, ce qui coïncide avec les questions et tendances de fond de notre société.

Pourquoi choisir des zones boisées?

Inversement à l'eau, en perpétuel mouvement, où à la montagne comme entité globale, un arbre se retrouve au sein d'une collectivité, et il est en même temps identifiable dans sa singularité. Cela rend le recueillement peut-être plus intime et personnel en ce sens.